



# ABAFIM

SARL au capital de 30 000 € - 442 628 405 RCS Tarbes  
 Carte Professionnelle N° CPI 0301 2016 810 003 955  
 Délivrée le 28.03.2016 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées  
 TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE  
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE  
 Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED  
 Coeur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

## OFFRE D'ACHAT

Le(s) soussigné(s) : M. DASSEBANT Jean-Noël  
 Demeurant(s) : M. rue Henri Cabardos 67120 BRENNÈRES - DE - BIGORRE

Reconnai(ssen)t avoir visité le 03/04/21 à 11h par l'intermédiaire de l'agence immobilière ABAFIM, le bien Mandat N° 23999 ci-après désigné :  
Impendane avec dépendance à rénover - 8, rue des Mours  
67120 MENAC - Cadastre ZC 153 (106k m²)

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix net vendeur : 130 000 €  
Honoraires d'agence : 10 000 €  
Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur : 140 000 €  
 (en lettres : Cent quarante mille)

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de 13 000 €
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de 127 000 €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

L'acquéreur,

(Bon pour acceptation des présentes conditions)

Bon pour acceptation des présentes conditions.

Fait à Méuse  
 Pour ABAFIM  
 Le négociateur,

*[Signature]*

, le 04/05/2021  
 Le vendeur,

(Bon pour acceptation des présentes conditions)

Bon pour acceptation des présentes conditions

(1) Condition suspensive :

Obtention du prêt déjà sollicité.....

Arbas.